

Améliorer et repousser les limites de la mobilité traditionnelle : le programme « Internationalisation at Home » (<https://sup.service.univ-rennes2.fr/article/ameliorer-repousser-limites-mobilite-traditionnelle-programme-internationalisation-home>)

Lancé en janvier 2022, le programme (qui comprend désormais 12 projets en cours) vise à pallier les limites de la mobilité internationale traditionnelle, permettant à davantage d'étudiant·e·s de bénéficier de partenariats universitaires internationaux dans les programmes d'enseignement et d'apprentissage.

Pour la deuxième fois cette année, le Service Universitaire de Pédagogie (SUP) de Rennes 2 a organisé, le jeudi 8 décembre 2022, une réunion impactante pour permettre aux enseignant·e·s de partager leurs expériences, de poser des questions et de recueillir des informations sur le programme 'internationalisation at home' (I@H). Le programme propose un accompagnement personnalisé aux enseignant·e·s et enseignant·e·s-chercheur·se·s souhaitant mettre en place des collaborations internationales innovantes avec des universités partenaires, à travers des échanges virtuels internationaux et des projets de mobilité de courte durée dans le cadre d'un cours.

Partir à l'étranger pour un semestre ou même une année peut être onéreux, et les possibilités d'entreprendre une mobilité traditionnelle sont limitées pour de nombreux·ses étudiant·e·s. Les échanges virtuels internationaux permettent aux étudiant·e·s de bénéficier des perspectives et des connaissances de professeurs internationaux et de participer à des échanges interculturels avec les étudiant·e·s d'un autre pays, dans un format structuré et adapté à leurs domaines disciplinaires. De plus, le nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 pour les étudiant·e·s et personnels de l'enseignement supérieur prévoit davantage de financements pour des projets de mobilités courtes et hybrides (à la fois physiques et virtuelles) aux niveaux licence, master et doctorat. Bien que les projets de mobilité traditionnels, d'une durée d'un ou deux semestres à plus long terme bénéficient toujours d'un fort soutien ; ce nouveau programme met également l'accent sur le souhait que les étudiant·e·s de tous les horizons, quel que soit le domaine d'études, puissent accéder à une expérience internationale.

Plus de 25 personnels de Rennes 2 étaient présents à la réunion I@H, parmi lesquels des professeurs issus du CIREFE, des écoles doctorales CAPS et Digisport, des Facultés des Arts, Lettres et Communication, ainsi que celles des Langues et des Sciences sociales. Un certain nombre de questions a été soulevé concernant les systèmes d'information et les cadres juridiques : quels outils les enseignants peuvent-ils utiliser et quels sont les cadres juridiques nationaux et européens à prendre en compte lors de la conception de cours partagés entre universités. Des membres de la Direction du Système d'Information et du Service Juridique ainsi que des membres de l'équipe de direction de l'Université (les vice-présidents de la formation et de la vie universitaire ; de la documentation, du patrimoine et de la transition numérique ; et de l'offre académique) étaient sur place pour fournir des réponses claires aux porteur·se·s de projets. Certain·e·s enseignant·e·s et enseignant·e·s-chercheur·se·s Maîtres·ses de Conférence ont également pu partager leurs propres expériences et leurs réussites concernant ce qui fonctionne le mieux dans les échanges virtuels internationaux. Les personnels du Service des Relations Internationales ont pu expliquer le processus de mise en place de projets et de cours collaboratifs et, en particulier, le fonctionnement des projets de mobilités courtes Erasmus+.

La vice-présidente en charge de l'internationalisation, Lesley Lelourec, a dirigé la réunion et apporté aux participants un aperçu du programme et des nouvelles opportunités qui existent dans le cadre du nouveau programme Erasmus+.

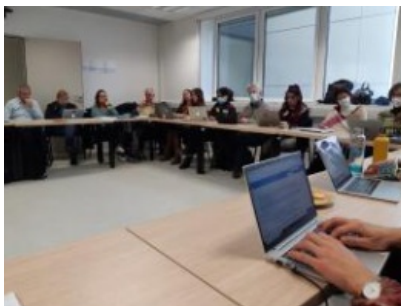
L'ingénieure pédagogique du SUP, Marylou Grivault, a coordonné la réunion, et détaillé la façon dont les personnels du SUP peuvent concrètement aider les enseignant·e·s et les membres d'autres services universitaires lors des phases de développement et de mise en œuvre des projets. Pour elle, *"la réunion était une belle réussite. C'était une bonne opportunité pour les professeurs de partager leurs expériences et d'obtenir des conseils sur la manière de gérer les défis liés aux projets internationaux. Il était nécessaire et bénéfique de rassembler l'ensemble du personnel engagé dans I@H car, comme pour la plupart des nouveaux programmes, il s'agit de mettre en place de véritables changements dans notre système institutionnel. Et c'est une raison de plus pour travailler ensemble, main dans la main"*.

Créé en 2016, le SUP vise le développement professionnel des enseignant·e·s et enseignant·e·s-chercheur·se·s ainsi que l'innovation pédagogique. Ses principales missions consistent en :

- l'accompagnement et l'expérimentation pédagogiques développés en partie en collaboration avec des laboratoires de recherche spécialisés ;
- le développement d'outils et la production de ressources, notamment numériques ;
- la promotion et la diffusion de l'innovation pédagogique.

Le programme I@H est dirigé par Lesley Lelourec et financé par le Dialogue Stratégique et de Gestion de l'Université. Le soutien apporté par Rennes 2 comprend un volet financier et un volet ingénierie pédagogique.

Cet article est également disponible en anglais sur le site international de l'université. (<https://international.univ-rennes2.fr/article/improving-and-expanding-limits-traditional-mobility-internationalisation-home-program>)



16 décembre 2022